

TD d'Économie industrielle Semestre 6 –

Séance n°2 Les barrières stratégiques à l'entrée

Février 2023

Préparation pour la séance n°2 Les barrières stratégiques à l'entrée

Rappel : début des présentations orales. Un ou deux groupes d'exposé pour la présentation d'un cas d'abus de position dominante/pratique d'éviction.

Je vous rappelle deux cas mentionnés durant le CM et qui peuvent faire l'objet de la présentation.

- Google versus Bottin Cartographes (2014, Autorité de la concurrence en France)
- Transdev versus SNCF (2017, Autorité de la concurrence en Franceà

Pour cette séance, vous pouvez également choisir développer les cas de sanctions par la DG concurrence de la Commission européenne qui ont concerné Google (exemple : Abus de position dominante sur le marché des moteurs de recherche en 2017)

Partie 1. Analyse d'une décision de la DG concurrence de la Commission européenne relative à un comportement de prédation

En juillet 2019, la Commission européenne de la concurrence a sanctionné **Qualcomm** pour abus de position dominante. Plus précisément, **Qualcomm** a mis en place une politique d'éviction de ses concurrents.

- 1. Définissez une politique de prix de prédation/d'éviction et rappelez les raisons pour lesquelles il s'agit d'une politique tarifaire sanctionnée par les autorités de la concurrence.
- 2. Développez de manière synthétique la méthode et les arguments de la Commission européenne pour conclure sur l'existence effective de prix prédateurs de la part de Qualcomm.

Partie 2. Deux exercices d'application. Les oligopoles non-coopératifs séquentiels

Exercice n°1

Une firme (F1) est en position de monopole sur un marché. Elle fait face à une menace d'entrée de la part d'un entrant potentiel (F2).

La fonction de demande adressée au marché est donnée par l'expression suivante : P = 100 - (Q + q), avec P le prix de marché, Q la production de F1 (firme en place) et q la production de F2 (entrant potentiel).

Comparativement à F1, F2 doit supporter un coût irrécupérable égal à 100 pour rentrer sur le marché. Ainsi, la fonction de coût de F1 est donnée par C(Q) = 40Q, tandis que la fonction de coût de F2 est donnée par C(q) = 100 + 40q.

a. Définissez l'expression de la fonction de demande résiduelle qui s'adresse à l'entrant potentiel lorsque F1 produit un niveau de production Q_{0} .

b. On suppose que F2 (entrant potentiel) maximise son profit étant donnée la fonction de demande résiduelle déterminée en a. Quel niveau de production qe sera produit par l'entrant ?

Il s'agit de déterminer l'expression de la fonction de meilleure réponse de F2 selon Q_0

c. On suppose que F1 met en place une **stratégie de prix/quantité limite** afin de bloquer l'entrée de F2. Calculez la quantité de production \mathbf{Q}_L qui sera choisie par F1 ? Quel sera alors le niveau du prix limite \mathbf{P}_L ?

Exercice 2.

Soit une firme (F1) en monopole sur le marché. F1 supporte un coût total dont la fonction est :

CT (q_1) = 0,025 q_1 ² et donc un coût marginal : Cm (q_1) = 0,05 q_1 . La fonction de demande inverse est la suivante : P = 50 – 0,1 Q.

- a. La firme 1 agit comme un monopole simple, sans considérer une menace d'entrée éventuelle. Calculez le prix et la quantité d'équilibre.
- b. Une Firme 2 souhaite contester le marché de F1. F2 fait face à un désavantage de coûts de production par rapport à F1. Ainsi, sa fonction de coût est

```
CT (q_2) = 10q_2 + 0.025q_2^2 pour un coût marginal : Cm(q_2) = 10 + 0.05 q_2.
```

Supposons que la firme 1 maintient son niveau de production de monopoleur calculé dans a.

- Déterminez l'expression de la fonction de demande résiduelle qui s'adresse à F2?
- Calculez la quantité de production offerte par F2 ?
- Quel sera le nouveau prix d'équilibre ?
- c. Supposons désormais que F1 souhaite mettre en place une stratégie de prix limite. Quelle est la quantité de production (q_L^*) sur laquelle F1 doit s'engager pour bloquer l'entrée de F2 ? Quel sera le profit de F1 ?

Il convient de calculer q_L^* tel que si F2 croit que F1 produira q_L^* la meilleure réponse de F2 sera de produire : $q_2^* = 0$.

d. Supposons enfin que F1 se montre conciliante suite à l'entrée de F2. Les deux firmes jouent ainsi un jeu à la Cournot si et à partir du moment où F2 entre sur le marché. Les deux firmes réalisent alors un profit positif. Est-il raisonnable de penser que F1 s'engager à produire q_L* pour bloquer l'entrée ?